Questions orales

[Français]

LA CONSTRUCTION MARITIME

ON DEMANDE QUE DES FONDS SOIENT AFFECTÉS À LA RÉPARATION ET À LA CONVERSION DE NAVIRES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Raynald Guay (Lévis): Monsieur l'Orateur, la première partie de ma question s'adresse au très honorable premier ministre et la deuxième partie au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné la situation alarmante qui prévaut aux chantiers maritimes de Lauzon depuis environ un an alors que près de 2,000 mises à pied ont eu lieu, étant donné les nombreuses instances faites par et au caucus par le syndicat, les conseils municipaux, les chambres de commerce et autres groupements de la circonscription de Lévis, le gouvernement a-t-il l'intention, à court terme, de donner suite aux demandes exprimées à l'effet de «débloquer» des crédits pour faire démarrer le programme de réparation et de reconversion de navires de la flotte canadiemne, comme antérieurement annoncé par le ministère de la Défense nationale?

J'aimerais également que le ministre de l'Industrie et du Commerce dise ce qui retarde la décision . . .

M. l'Orateur: A l'ordre!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je remercie le député de Lévis d'avoir soulevé cette question hier au caucus et d'avoir ainsi permis au gouvernement aujourd'hui même . . .

Des voix: Oh! Oh!

M. Trudeau: Je sais que c'est une question qui n'intéresse pas du tout le parti progressiste conservateur, mais je pourrai donner au député la réponse qu'il désire.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES INSTANCES EN FAVEUR DES CITOYENS SOVIÉTIQUES DÉSIREUX D'ÉMIGRER DE L'URSS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Des représentants de divers groupes ethniques, notamment ukrainiens, polonais, lettons, estoniens et juifs, ont présenté il y a quelque temps des instances au premier ministre et au secrétaire d'État aux Affaires extérieures en priant le gouvernement d'intervenir auprès du gouvernement de l'Union soviétique afin que ce dernier autorise l'immigration de citoyens soviétiques qui n'ont commis aucun crime et qui désirent quitter leur pays, notamment ceux qui ont des parents au Canada.

Comme toutes les instances présentées à cet égard à la Conférence de Belgrade sont restées vaines, le premier ministre pourrait-il maintenant intervenir publiquement auprès du [M. Cafik.]

président soviétique, M. Brejnev, pour le prier de faciliter l'immigration au Canada de ces citoyens soviétiques?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je suis étonné, monsieur l'Orateur, que le député formule ainsi sa question. Il sait bien que le gouvernement a présenté bien des instances auprès des autorités soviétiques afin d'obtenir ce résultat. J'ai dit à la Chambre que j'avais soulevé personnellement la question à deux reprises lors d'entretiens avec le premier ministre de l'Union soviétique et à nouveau avec l'ambassadeur. Les faits démontrent des progrès importants en matière d'émigration de citoyens soviétiques d'origine juive. On a en effet observé qu'il était moins difficile maintenant d'assurer la réunification des familles. Je n'ai pas de statistiques sous la main. Je suis étonné que le député laisse entendre par sa question que nous n'avons pas obtenu de résultats. Nous en avons obtenu, tout comme d'autres pays occidentaux.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Personne ne doute qu'il y ait eu un certain progrès. Mais il reste que bien des dissidents juifs n'ont pas encore obtenu la permission de partir. La société d'aide aux immigrants ukrainiens de Toronto a une liste de 400 noms environ de familles qui essaient encore de faire sortir des parents de l'Union soviétique. En dépit des progrès réalisés, ce sont ces familles-là qui aimeraient voir le premier ministre faire un autre appel public, et non pas seulement par la voie diplomatique habituelle. Elles estiment que cela ne suffit pas, qu'il faut adresser un appel public au président de l'Union soviétique. Le premier ministre pourrait-il songer à le faire, ce qu'au fond ces groupes demandent?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, un appel public est tout ce qu'ils peuvent obtenir des partis de l'opposition. Du gouvernement, ils obtiennent des résultats, ce qui vaut mieux.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'ÉNERGIE

LES INTENTIONS DE L'ÉACL QUANT AU CONTRAT EISENBERG

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle a trait à la déclaration du président d'Énergie atomique du Canada Limitée selon laquelle on ne s'est pas engagé formellement à recourir à nouveau aux services de la compagnie de M. Eisenberg. Comme il existe une convention entre l'ÉACL et le groupe Eisenberg-UDI, signée par M. Campbell et approuvée par le ministre, qui confirme l'existence d'un tel engagement, le ministre dira-t-il à la Chambre s'il approuve la déclaration de M. Campbell qui constitue, en fait, un avis que l'ÉACL a l'intention de rompre un marché écrit?